



ASSOCIATION RÉSEAU NORMALISATION ET FRANCOPHONIE

Charte de valeurs et collaboration

Au service de la Francophonie Économique

août 2014

© RNF – 2014

PRÉAMBULE

Considérant que la communauté internationale est très fortement mobilisée depuis plusieurs années sur la recherche de solutions au grand défi que représente la poursuite d'un progrès économique et social ne mettant pas en péril l'équilibre naturel de la planète :

Considérant que, pour apporter des réponses concrètes à ce défi, est né l'objectif de développement durable impliquant que les entreprises, pouvoirs publics, syndicats, organisations gouvernementales ou non-gouvernementales, consommateurs, citoyens, organismes communautaires, en fait toutes les parties prenantes de la société, travaillent désormais main dans la main afin de réconcilier trois mondes qui se sont longtemps ignorés : l'économie, l'environnement et le social ;

Considérant que la normalisation internationale constitue un outil déterminant d'appui au développement économique et social et à l'intégration dans la chaîne de production internationale de biens et services,

- par le consensus qu'elle exprime et la base technique validée qu'elle constitue,
- par le savoir-faire qu'elle offre dans un transfert de technologie peu coûteux,
- par l'harmonisation et la synthèse des règles et bonnes pratiques applicables sur les marchés qu'elle réalise et tient à jour ;

Considérant qu'à la normalisation, doivent aussi, de plus en plus, être associées d'importantes démarches, méthodes et outils portant sur la qualité, la métrologie, les essais et l'évaluation de la conformité, l'enseignement et la formation.

Considérant, pour les pays en développement, les difficultés sérieuses que posent leur participation dans les instances régionales et internationales, tant de gouvernance que de travail, de la normalisation et les conséquences de leur faible accès à l'information et à l'exploitation des normes dans le quotidien ;

Considérant que se mettent en place dans le monde de grands projets sectoriaux ou transversaux, s'appuyant sur nombre de travaux normatifs plus spécialisés, dans lesquels, malheureusement, les pays en développement sont peu présents et actifs ;

Considérant l'intérêt stratégique pour les pays en développement, de participer au développement de la normalisation internationale, de faire entendre leurs spécificités et de favoriser la prise en compte de leurs particularités géographiques, technologiques, sociales et humaines ;

Considérant que l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dont le principal objectif est de favoriser, autant que possible, l'harmonie, la liberté, l'équité et la prévisibilité des échanges, fait du recours à la normalisation un instrument privilégié pour la réduction des obstacles techniques aux échanges avec l'Accord sur les obstacles techniques au commerce [OTC] ;

Considérant que les Sommets successifs des Chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français, de Ouagadougou en 2004, à Québec, Montreux et Kinshasa en 2012, ont appelé les pays francophones à adopter des stratégies nationales de développement durable, à favoriser leur rapprochement au niveau régional et à valoriser les démarches exemplaires en s'appuyant notamment sur la normalisation internationale ;

Considérant que la communauté de la normalisation internationale, coordonnée par l'Organisation internationale de normalisation (ISO), a également pris conscience de tous ces enjeux de société ;

LES MEMBRES SIGNATAIRES DE LA PRÉSENTE CHARTE CONVIENNENT :

Participer à un réseau de coopération dénommé Réseau Normalisation et Francophonie (RNF), dans le domaine de la normalisation au sens large, inscrit dans le cadre d'une Association à but non lucratif en 2014, avec les objectifs et missions suivants :

OBJECTIFS

Contribuer, face au défi du développement durable et dans un esprit de solidarité et d'action collaborative, au renforcement de la capacité des pays de la Francophonie à :

- permettre à leur communauté de la normalisation d'échanger et travailler en langue française
- participer activement aux activités et négociations de la normalisation internationale afin d'y jouer pleinement leur rôle
- mettre en œuvre dans le quotidien, de façon efficace, les normes et les démarches qui en découlent en matière de qualité, métrologie, essais et évaluation de la conformité, enseignement et formation, etc.

MISSIONS

1. Réunir, au sein de l'Association RNF et à travers ses différentes activités :

- d'une part, les membres francophones de l'ISO et des autres organisations internationales de normalisation CEI et UIT-T
- **d'autre part, des** organismes, associations, entreprises, universités et écoles, réseaux francophones..., privés comme publics, qui se préoccupent, dans la Francophonie ou au-delà, des enjeux de développement durable et partagent les objectifs précédents ;

2. Concrétiser, dans un plan d'action global à moyen terme, différents types d'actions et projets concrets destinés aux membres de l'Association et, plus largement, à leurs parties prenantes dans les pays de la Francophonie, à savoir notamment :

- un appui aux activités de veille et d'information normative et d'échanges d'expérience dans les secteurs et pour les thèmes prioritaires des membres
- une aide à la participation des PED francophones aux structures de gouvernance et aux étapes principales des travaux de l'ISO, de la CEI et de l'UIT-T, ainsi qu'à leurs programmes d'assistance (DEVCO pour l'ISO)
- un soutien aux activités d'enseignement et de formation en matière de normalisation, qualité, certification, métrologie dans l'espace géographique de la Francophonie
- la mise en place et gestion des outils TIC appropriés (portail web, plateforme d'échange, logiciels de traduction, etc...) pour assurer une animation active du réseau des membres de l'Association RNF et répondre à leurs besoins (signalement des experts, dates et programme des manifestations francophones, traductions en français...)

3. Gérer avec l'Organisation Internationale de la francophonie (OIF), l'Institut francophone pour le développement durable (IFDD) et ses organes subsidiaires et les opérateurs de la Francophonie, une relation étroite et confiante et apporter une contribution active à la définition et mise en œuvre des stratégies de la Francophonie, chaque fois que la normalisation au sens large peut y être associée

4. Collaborer, en tant que membre ou partenaire selon les cas, avec les organisations régionales de normalisation et, plus largement, avec les organisations dans la Francophonie ou dans le monde qui partagent tout ou partie de ses valeurs

5. Rechercher les soutiens des organisations régionales et internationales, politiques, matériels ou financiers, qui peuvent apporter un appui au fonctionnement de l'Association RNF et/ou à la réalisation de ses objectifs et projets.